



Le 9 novembre 2011

Communiqué

Assemblée Générale Mixte

L'Assemblée Générale Mixte réunie le 9 novembre 2011 a approuvé l'ensemble des résolutions qui lui étaient présentées, à l'exception de la résolution portant sur l'autorisation de procéder à une augmentation de capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise.

L'Assemblée a ainsi décidé de verser un dividende de 0,55 € par action au titre de l'exercice 2010/2011 et fixé la date de mise en paiement dudit dividende au 9 décembre 2011. Elle a, par ailleurs, nommé Martine Charbonnier membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de six ans, et renouvelé les mandats de membre du Conseil de Surveillance de Paul Georges Despature et Jean-Bernard Guillebert, pour une période également de six ans.

Rappel

Le groupe Damartex est, avec ses huit enseignes, Afibel, Damart, Jours Heureux, Delaby, Maison du Jersey, Damart Sport, Happy D by Damart et Sedagyl, l'un des tout premiers distributeurs européens de vêtements et d'accessoires pour seniors. Ses canaux de distribution sont les catalogues, les sites internet et les magasins, et ses principaux marchés sont la France, la Grande-Bretagne et la Belgique.

Contacts

Damartex : Bruno Defache – Tel : 03 20 11 45 30
Shan : François-Xavier Dupont – Tel : 01 44 50 58 74

Calendrier

Publication du chiffre d'affaires du premier semestre : 19 janvier 2012

www.damartex.com